

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU COMITE DU SYNDICAT MIXTE POUR LE
DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE**

Envoyé en préfecture le 27/12/2018
Reçu en préfecture le 27/12/2018
Affiché le 
ID : 033-253306310-20181219-2018_04_065-DE

Nbre de membres en exercice : 17
Nbre de membres présents : 9
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille dix huit, le dix neuf décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Madame GOT en la salle du conseil de la Communauté des Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 4 décembre 2018

Etaient Présents : Mmes De ROFFIGNAC – DERVILLE - GOT - MONSEIGNE - MM. CORSAN - DELAUNAY – GIRARD – PLISSON - RENARD

Etait Représenté : M. FEDIEU Pouvoir à Mme GOT

Délibération N°2018-04-065: Animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2019 – demande de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI Estuaire de la Gironde ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de manière à pouvoir assurer l'animation « Prévention des inondations de l'estuaire de la Gironde » en 2019, dont le coût total est de 61 170 € (50 900 € de salaires et charges + un forfait de 20% des salaires et charges pour les frais de déplacements et de locaux soit 10 170 €), d'autoriser Madame la Présidente à solliciter une subvention de 18 351€ soit 30 % auprès de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne ;

Article 2. d'autoriser Madame la Présidente à signer tout document y afférant.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis, le 19 décembre 2018

La Présidente


Pascale GOT
Syndicat Mixte pour le Développement
Durable de l'Estuaire de la Gironde
SMIDDEST